

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 FEVRIER 2016**

Délibération
n° 2016.02. 16.B

**Médiathèque
d'agglomération
l'Alpha - Travaux de
construction - Lot n°
10 "revêtements de
sols souples" :
avenant n° 3**

LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 février 2016**

Secrétaire de séance : Marie-Hélène PIERRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

**DELIBERATION
N° 2016.02. 16.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N°
10 "REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES" : AVENANT N° 3**

Par délibération n° 66 B du 11 avril 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération, pour les lots 5 – 8 et 10.

La commission d'appel d'offres du 9 juillet 2014 a décidé d'attribuer le lot n° 10 « revêtements de sols souples » à la société DRC DUBOURNET REVETEMENTS COLLES sise 15 rue Pierre Loti – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC pour un montant de 92 413,80 € HT.

Par délibération n° 100 B du 9 juillet 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus-value d'un montant de 7 954,59 € HT qui a porté le montant du marché à 100 368,39 € HT.

Par délibération n° 142 B du 22 octobre 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 en plus-value d'un montant de 4 662,40 € HT qui a porté le montant du marché à 105 030,79 € HT.

Les prestations suivantes, non prévues au marché mais nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (oubli) ou adaptation de la maîtrise d'œuvre, sont à prendre en compte :

- pose de nez de marches sur les marches d'escalier de l'Auditorium 2 400,00 € HT

Par ailleurs, le maître d'ouvrage a demandé l'installation de :

- seuils de portes SAS entrées principale et secondaire 438,00 € HT

Le montant de l'avenant n°3 en plus-value est de 2 838 € HT.

Le montant du marché passe de 105 030,79 € HT à 107 868,79 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 16,72 % par rapport à son montant initial de 92 413,80 € HT.

.../...

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot n°10 « revêtements de sols souples » dont le titulaire est la société DRC DUBOURNET REVETEMENTS COLLES sise 15 rue Pierre Loti – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC pour des travaux d'un montant en plus-value de 2 838 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 février 2016	<u>Affiché le :</u> 16 février 2016

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 FEVRIER 2016**

Délibération
n° 2016.02. 16.B

**Médiathèque
d'agglomération
l'Alpha - Travaux de
construction - Lot n°
10 "revêtements de
sols souples" :
avenant n° 3**

LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 février 2016**

Secrétaire de séance : Marie-Hélène PIERRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

**DELIBERATION
N° 2016.02. 16.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N°
10 "REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES" : AVENANT N° 3**

Par délibération n° 66 B du 11 avril 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération, pour les lots 5 – 8 et 10.

La commission d'appel d'offres du 9 juillet 2014 a décidé d'attribuer le lot n° 10 « revêtements de sols souples » à la société DRC DUBOURNET REVETEMENTS COLLES sise 15 rue Pierre Loti – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC pour un montant de 92 413,80 € HT.

Par délibération n° 100 B du 9 juillet 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus-value d'un montant de 7 954,59 € HT qui a porté le montant du marché à 100 368,39 € HT.

Par délibération n° 142 B du 22 octobre 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 en plus-value d'un montant de 4 662,40 € HT qui a porté le montant du marché à 105 030,79 € HT.

Les prestations suivantes, non prévues au marché mais nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (oubli) ou adaptation de la maîtrise d'œuvre, sont à prendre en compte :

- pose de nez de marches sur les marches d'escalier de l'Auditorium 2 400,00 € HT

Par ailleurs, le maître d'ouvrage a demandé l'installation de :

- seuils de portes SAS entrées principale et secondaire 438,00 € HT

Le montant de l'avenant n°3 en plus-value est de 2 838 € HT.

Le montant du marché passe de 105 030,79 € HT à 107 868,79 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 16,72 % par rapport à son montant initial de 92 413,80 € HT.

.../...

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot n°10 « revêtements de sols souples » dont le titulaire est la société DRC DUBOURNET REVETEMENTS COLLES sise 15 rue Pierre Loti – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC pour des travaux d'un montant en plus-value de 2 838 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 février 2016	<u>Affiché le :</u> 16 février 2016